



# Garantie biennale et assurance dommages ouvrages dans les constructions

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Maîtriser la gestion des dossiers d'assurances dommages ouvrages.
- ▶ Identifier les évolutions réglementaires relatives à la garantie biennale.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

## MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

### Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

### Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

## MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

## Formation présentielle

Durée : 7 heures

### PUBLIC

Chargé(e)s d'opérations patrimoine  
Chargé(e)s de patrimoine

### LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris  
Sessions intra : selon demande

### PRÉ-REQUIS

Connaissance de la législation relative aux assurances

### TARIF

Nous consulter

### INTERVENANT

Formateur expert en assurances

### CONTACT

ihc@batigere.fr  
03 87 39 57 03

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 1

### 1. Programme

- ▶ Rappel de la réglementation en vigueur (Code des Assurances, Code Civil article 1792...)
- ▶ Déclaration de sinistre réputée constituée auprès d'un assureur DO et ses conséquences
- ▶ Mécanismes de mise en jeu de l'assurance DO
- ▶ Convention Règlement Assurance Construction notion de ticket modérateur, avenant à la Convention
- ▶ Garanties pouvant être souscrites et leurs conséquences vis-à-vis d'une prise en charge par l'assureur DO
- ▶ Garantie biennale de bon fonctionnement Point spécifique sur la nouvelle jurisprudence (circulaire FFSA du 13 juin 2014 reprise par la CRAC) impactant les garanties facultatives relatives aux éléments d'équipements dissociables de l'ouvrage (), point sur les dommages d'ordres intermédiaires et les responsabilités contractuelles de droit commun des entreprises
- ▶ Exclusions et causes exonératoires aux responsabilités des entreprises
- ▶ Délais impartis et leurs conséquences dans la gestion d'un sinistre DO
- ▶ Notions d'ouvrage assuré / assiette de cotisation et leurs conséquences
- ▶ Garanties et responsabilités liant les différents d'intervenants (locateurs d'ouvrage, sous-traitants, fabricants)
- ▶ Notions de cas barèmes, classification des dommages
- ▶ Etudes de cas concrets
- ▶ Questions / réponses